

# EXTRAIT

*du procès-verbal du Conseil communal de Renens*

Séance du 7 octobre 2021

Présidence de Mme Carole Castillo

## *Le Conseil communal de Renens*

Vu le préavis N° 5-2021 de la Municipalité du 23 août 2021,  
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**APPROUVE** la réponse de la Municipalité au postulat Nicole Divorne, intitulé « Fête de la Nature » à Renens.

**ACCEPTÉ** les charges financières supplémentaires au budget 2022 de CHF 15'000.- TTC à imputer dans les comptes de la section nouvellement créée N° 3641 - Fête de la Nature à Renens.

**PREND ACTE** que soient portées aux budgets 2023 et suivants, les charges inhérentes au présent préavis.

—  
Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2021

La Présidente

Carole Castillo



Le Secrétaire

Grégoire Menoud

